

Commerce

Le Programme de Doha pour le développement (PDD) de l'OMC est porteur d'un fort potentiel de gains aux chapitres de la croissance économique, des possibilités de développement et du niveau de vie dans le monde entier. Nous sommes résolus à renforcer le système commercial multilatéral. L'an dernier, nous avons jugé primordial de profiter du moment pour faire en sorte que l'essor du commerce continue d'alimenter la prospérité à l'échelle mondiale, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. Nous prenons note avec satisfaction des progrès accomplis depuis le Sommet de Sea Island afin de remettre fermement les négociations sur la bonne voie. Nous nous engageons à imprimer une impulsion encore plus vigoureuse afin de parvenir à un résultat ambitieux et équilibré dans les négociations, objectif qui figure en tête des priorités de notre politique commerciale respective pour la prochaine année. Nous exhortons tous les membres de l'OMC à travailler avec la plus grande diligence afin de faire aboutir ces négociations d'ici la fin de 2006. La Conférence ministérielle qui doit se tenir à Hong Kong en décembre constituera une étape cruciale dans l'atteinte de cet objectif.

Nous avons à cœur d'accroître la participation des pays en développement et de contribuer à intensifier le commerce, y compris les échanges Sud-Sud, et l'intégration régionale, à titre de leviers essentiels de la croissance économique et du relèvement du revenu dans les pays en développement. Nous reconnaissons, en particulier, que les pays moins avancés se heurtent à des problèmes précis pour s'intégrer au système commercial international et nous continuerons de chercher à conférer aux négociations du PDD la souplesse voulue pour que ces pays puissent décider, planifier et déterminer l'ordre d'enchaînement de leurs réformes économiques globales en harmonie avec leurs programmes de développement nationaux et leurs obligations internationales.

Nous devons nous concentrer sur les questions centrales des négociations afin de créer de nouvelles possibilités sur les marchés. Dans le domaine de l'agriculture, nous entendons réduire de façon notable les mesures de soutien interne qui faussent les échanges et grandement élargir l'accès aux marchés. Nous sommes aussi bien décidés à éliminer toutes les formes de subventions à l'exportation et à imposer des disciplines sur toutes les mesures à l'exportation ayant un effet équivalent dans un délai réaliste. Nous voulons aussi ouvrir plus largement les marchés au commerce des produits non agricoles, accroître les débouchés pour le commerce des services, renforcer les règles commerciales et simplifier les formalités douanières et les autres procédures connexes afin de faciliter les échanges. Dans cet esprit, nous réaffirmons également notre engagement à assurer l'accès en franchise de droits et hors contingent aux produits originaires des pays les moins avancés. Nous veillerons à conserver un niveau d'ambition élevé et constant dans tous les domaines. Nous reconnaissons en outre l'importance de tenir compte des produits présentant un intérêt particulier pour les pays moins avancés dans le cadre de l'engagement unique du PDD. Nous sommes déterminés à œuvrer de concert avec les autres États membres, en gardant à l'esprit les points sensibles de chacun, avec une énergie renouvelée et dans un esprit constructif, afin de profiter de cette occasion historique qui s'offre à nous de concrétiser les ambitieuses visées convenues à Doha en 2001.